

Interpellation sur les parkings des écoles de Nyon.

Cette interpellation fait suite à l'intervention du 11 novembre 2013 à laquelle les réponses n'ont pas donné satisfaction. Par conséquent, la reprise de cette problématique s'impose, les locataires des places de parc ne pouvant se satisfaire de cette situation « boîteuse » jusqu'à la fin de l'année scolaire (*moment fixé par la Municipalité pour faire un sondage*).

Les personnes (*enseignants, psychologues, logopédistes, secrétaires, concierges, surveillants, infirmières, directeurs...*) qui doivent ou qui choisissent de se rendre sur leur lieu de travail en voiture ont dû signer un bail auprès de la Régie Burnier. Bail qui garantit l'usage d'une place de parc numérotée de 7h00 à 17h30. Bail dans lequel on ne mentionne pas d'éventuelles occupations délictueuses.

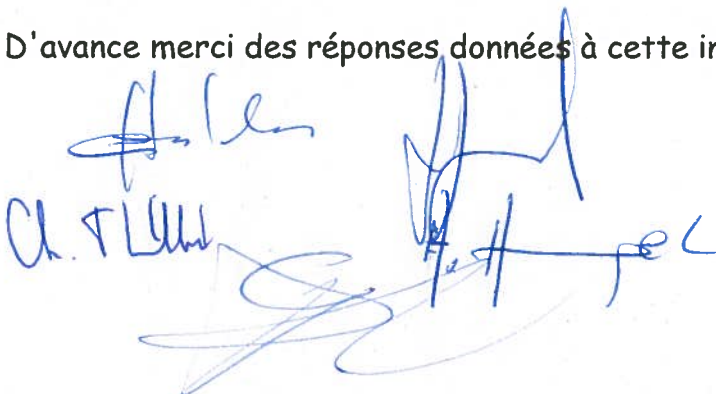
Depuis environ un mois, la situation s'est améliorée au Rocher, surtout le matin, (*avec ¼ h de disponibilité en plus*) mais on relève tout de même entre 15 et 20 infractions par semaine sur le temps d'école et plus d'une quarantaine chaque mercredi après-midi. Preuve que ce système n'est pas adapté à cet établissement probablement en raison de sa situation géographique et de ses fonctions multiples

Si la Municipalité maintient ce système (*places numérotées + bail*), elle doit en assurer la fiabilité selon la règle qu'elle a elle-même établi à savoir une prestation contre une prestation.

Par cette interpellation, le Groupe Socialiste pose les questions suivantes :

- . Comment la Municipalité va-t-elle faire pour que les clauses du bail soient respectées ?
- . Quand va-t-elle le faire?
- . Quels ont été les arguments pour mettre en place un système avec places numérotées ? (*alors qu'un système plus simple offrirait un meilleur potentiel et les baux ne seraient plus nécessaires.*)
- . Que coûtent les prestations de la Régie Burnier ?
- . Que coûte l'exécution des dénonciations et des contrôles ?
- . Qu'en est-il de l'engagement d'une personne supplémentaire à 50% faire ce travail ?
- . Finalement quels sont les buts et les bénéfices au sens large de ce concept ?

D'avance merci des réponses données à cette interpellation.



Le Groupe Socialiste

